

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERNHEIM  
DU 9 MAI 2018**

**Conseillers**

élus :

13

**Conseillers**

présents :

10

**Absents**

excusés

**avec procuration :**

1

**Absents**

excusés

2

Le Conseil Municipal de la commune de WITTERNHEIM, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour et adressée avant la présente séance, s'est réuni en séance ordinaire publique, le 9 mai deux mil dix-huit, à vingt heures, dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BRAUN, Maire.

Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 20 heures.

**Membres présents :**

BRAUN Philippe

GROSHENS Stéphane

KRETZ Claude

ADAM Denis

BERTSCH Jacquy

BOURGEOIS Patricia

HAUG Cédric

HERMANN Gilles

KRETZ Patrick

UTTER Sylvie

**Membres absents excusés avec procuration:** KRETZ Patrice à ADAM Denis

**Membres absents excusés :** HATSCH André, SCHIEBER Denis

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Désignation d'un secrétaire de séance, adoption du procès-verbal du 12 avril 2018
- 2 Consultation relative au projet de construction d'un bâtiment agricole destiné à l'élevage de poules pondeuses - EARL KRETZ
- 3 Création d'un emploi d'ATSEM contractuel à temps non-complet
- 4 Délibération pour la mise en conformité de la collectivité à la Loi informatique et Libertés
- 5 Divers

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance, adoption du procès-verbal du 12 avril 2018**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales ainsi que de l'article L.2541-6 pour les conseils municipaux des communes d'Alsace-Moselle, le conseil municipal, désigne, à l'unanimité, Madame Solène SCHMITT, secrétaire de mairie, en tant que secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 12 avril 2018

**Voté à l'unanimité des membres présents**

### **2. Consultation relative au projet de construction d'un bâtiment agricole destiné à l'élevage de poules pondeuses - EARL KRETZ**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la dernière demande d'urbanisme reçue en Mairie à savoir : le projet de construction d'un bâtiment agricole destiné à l'élevage de poules pondeuses (EARL KRETZ).

Monsieur le Maire précise que le détail est consultable sur les panneaux d'affichage.

### **3. Création d'un emploi d'ATSEM contractuel à temps non-complet**

Mme Tania SCHWOERER a été placée en congé maladie ; et Mme Stacey JACOB a été engagée (27h par semaine) pour la remplacer.

Mme Tania SCHWOERER ne pourra pas reprendre ses fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire. Aujourd'hui, il est donc nécessaire de faire un contrat de remplacement à Mme Stacey JACOB sur l'ensemble de la période d'absence. Le Centre de Gestion préconise un contrat d'accroissement temporaire d'activité pour couvrir le temps passé à l'école mais également au NAP. Le CDG a réalisé le calcul pour le lissage d'heures. Ainsi, pour un travail effectif de 33 heures 30 minutes par semaine, Mme JACOB doit être rémunérée 29 heures 08 minutes (soit un travail effectif de 33,5/35ième pour une rémunération de 29,14/35ième).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal** décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'ATSEM à temps non complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à :

- Apporter une assistance technique et éducative aux enseignantes de l'école maternelle
- La surveillance et la prise en charge des enfants avant la montée dans le bus
- L'encadrement des enfants de grande section maternelle, CP et CE1 durant les activités NAP du jeudi après-midi

La durée hebdomadaire de service est fixée à 29,14/35e.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 362, indice majoré : 336.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un Accroissement temporaire d'activité ; et ce jusqu'au 14 juillet 2018.

Mme Stacey JACOB pourra réaliser des heures complémentaires.

**Voté à l'unanimité des membres présents**

#### **4. Délibération pour la mise en conformité de la collectivité à la Loi informatique et Libertés**

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Le Centre de Gestion propose, en conséquence, des ressources mutualisées ainsi que la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données (DPD). Il peut donc accéder à la demande d'accompagnement de la collectivité désireuse d'accomplir ces formalités obligatoires.

Certains renseignements ont été demandés au CDG et notamment en matière financière. En attendant de plus amples informations, le point est reporté au prochain conseil municipal.

#### **5. Divers**

- Espace sans tabac

Monsieur Stephan GROSHENS s'est entretenu avec Monsieur Gilbert SCHNEIDER, Président du comité du Bas-Rhin de la ligue contre le cancer. Suite à cet échange, il est proposé de signer une convention pour la mise en place d'espace sans tabac et notamment dans certains lieux publics à proximité d'enfants. Le conseil municipal décide de créer 3 espaces sans tabac ; à l'école, au city stade et à l'air de jeux. Des panneaux seront mis en place dans ces trois endroits.

- Défibrillateur

Il est proposé de déplacer le défibrillateur qui se trouve actuellement à l'école. Il sera déplacé à la Mairie afin que le plus grand nombre de personnes puisse y accéder. Un devis pour un deuxième défibrillateur va être demandé, il sera placé au Hall Sportif.

- Eclairage public

Comme stipulé lors du dernier conseil municipal, une subvention à hauteur de 70% peut être obtenue pour tout remplacement de candélabre. Des démarches vont être entreprises, dans ce sens, afin de pouvoir faire un premier chiffrage.

- Travaux en cours

La porte de l'église a été décapée entièrement.

Dès que le temps le permettra, des places de parking pour les personnes à mobilité réduite seront créées à la Mairie, au hall sportif et à la MTL.

Les travaux de mise aux normes de la salle de bain du logement de l'école vont débiter courant du mois de juillet.

Un devis va être demandé pour la réfection de la cuisine de l'appartement, au rez-de-chaussée du presbytère, et notamment pour la création d'une hotte.

- Demandes diverses

Il a été demandé de réaliser une zone 70 à la sortie du village en direction de Bindernheim.  
Il est rappelé que la demande doit être adressée à la DDE, qui est en charge des routes départementales.

Mme Sylvie UTTER propose que les fonds récoltés lors de la Fête de la Musique (NAP), qui aura lieu le 15 juin, soient versés au profit de la famille FRIEDMANN qui doit faire face à la maladie de leur fille Laetitia.

Fin de séance à 22 heures 15.

BRAUN Philippe	GROSHENS Stephan	KRETZ Claude
ADAM Denis	BERTSCH Jacquy	BOURGEOIS Patricia
DUTTER Jean-Philippe DEMISSION	GRAYER Guillaume DEMISSION	HATSCH André ABSENT
HAUG Cédric	HERMANN Gilles	KRETZ Patrice ABSENT
KRETZ Patrick	SCHIEBER Denis ABSENT	UTTER Sylvie